

“ Declara-  
tions of  
Illegitimacy  
(Jersey)  
Law, 1947.”

**“ DECLARATIONS OF ILLEGITIMACY  
(JERSEY) LAW, 1947.”**

1° ARTICLE 3. The Court receives a petition notwithstanding that it is not presented within a year and a day from the date of birth of the child to whom the petition relates.

*Ex parte Wills.*

(1952) 247 Ex. 517, 534, 551.

*Ex parte Pocock.*

(1955) 249 Ex. 233, 273.

2° PARTIES CITED OUT OF BAILIWICK. DECLARATIONS OF ILLEGITIMACY (JERSEY) RULES, 1948. RULE 9. The Court directs that a copy of the petition be served on the parties cited by registered post, together with a form of acknowledgment of service and a notice to the effect that they may appear in court on the day fixed and show cause, if they so desire, why the decree should not be made. Acknowledgments signed by the parties cited produced and decree of illegitimacy pronounced by the Court.

*Ex parte Pocock.*

(1955) 249 Ex. 233, 273.

- 3° PETITION. DECREE OF ILLEGITIMACY PRONOUNCED. “Declarations of Illegitimacy (Jersey) Law, 1947.”
- Re Wills.* (1952) 247 Ex. 517, 534, 551.  
*Re Gorvel.* (1955) 249 Ex. 446, 460.  
*Re Potier.* (1956) 250 Ex. 118, 148.

**“ DECREE NISI.”**

Voir “*Matrimonial Causes (Jersey) Law, 1949,*” 15°.

“Decree Nisi.”

1° “DECREE NISI” CONTENANT ORDRE FINANCIER pour le bénéfice de l’enfant issue du mariage des parties enregistré au Registre Public à l’instance de la tutrice de ladite enfant.

*Gorvel, tutrice v. Wright.*

(1952) 247 Ex. 347.

2° HYPOTHÈQUE. L’enregistrement dans le Livre des Obligations d’un “decree nisi” contenant un ordre financier pour le bénéfice de la demanderesse n’est pas susceptible de lui donner une hypothèque judiciaire valable.

Voir “*Propriété Foncière, Loi de 1880 sur la*”

**DÉFAUT.**

Défaut.

Voir “*Procédure,*” 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°.

VICOMTE PARTIE. CASSATION DE CONTRAT.

Voir “*Contrats,*” 2°, 3°.

**DÉGRÈVEMENTS.**

Dégrèvements.

Voir “*Réalizations.*”

Dégrévements.

1° ADMINISTRATEUR SAISI ayant déclaré n'avoir entre mains que la somme de £50 Stg., appartenant aux débiteurs, chargé de consigner ladite somme entre les mains du Vicomte, lequel est autorisé à écrire aux débiteurs. Saisie de l'administrateur libérée.

*Re Briggs et uxor. Ex parte "Co-operative Insurance Society Ltd."*

(1951) 246 Ex. 270.

2° DÉGRÈVEMENT SEUL ORDONNÉ. Après la confirmation par la Cour du record du Greffier, les attournés portent à la connaissance de la Cour qu'ils ont trouvé sur les héritages dégrévés certains meubles et effets de peu de valeur et que les frais de distribution du produit de la vente d'iceux ne justifieraient pas qu'une réalisation fût effectuée comme il est prévu à la Loi (1904) sur la Propriété Foncière. Permis aux attournés de vendre lesdits meubles et effets et d'appliquer la somme réalisée au paiement des frais du dégrèvement.

*Re Bootle et uxor. Ex parte du Feu et Jeune.*

(1955) 249 Ex. 420.

3° LOI (1880) SUR LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE. ARTICLE 92. Héritage en dégrèvement le reste d'un corps de bien-fonds dont le failli a aliéné partie. Personnes qui doivent être assignées à paraître devant le Greffier et l'ordre dans lequel elles doivent parler dans le dégrèvement. Représentation du Greffier. Accord intervenu entre les parties intéressées homologué par la Cour.

*Re Moorhouse.* (1952) 247 Ex. 519.

248 Ex. 6.

- 4° PROPRIÉTAIRE ET LOCATAIRE. Demande d'un locataire dont le bail porte que le loyer sera payable annuellement en avance qu'il lui soit permis de consigner le loyer entre les mains du Greffier ou de l'Officier, vu qu'il a raison de croire qu'un créancier qui a obtenu un acte de prison vers le bailleur a l'intention de provoquer un dégrèvement sur ses immeubles. La Cour, ayant le même jour confirmé un arrêt pratiqué à l'instance du bailleur pour le paiement dudit loyer sur argents entre les mains des hommes d'affaires du locataire, déboute ce dernier de sa demande. Dégrèvements.

*Hajsky v. "Ritz Hotel (Jersey) Ltd." et au.*  
(1953) 248 Ex. 35, 44.

- 5° RECORD DE TENURE CONFIRMÉ. TENANT MIS EN POSSESSION PROPRIÉTAIRE DES PRÉMISSSES. Ordre de Justice concluant à ce que le failli soit condamné à quitter incessamment lesdites prémisses confirmés.

*"Co-operative Insurance Society Ltd." v. Parker.*  
(1951) 246 Ex. 527.

*La même v. Crapp.*  
(1951) 246 Ex. 529.

*"London Assurance" v. Brown.*  
(1953) 248 Ex. 232.

- 6° VICOMTE CHARGÉ D'ÉCRIRE À UNE SOCIÉTÉ vers laquelle un acte de prison a été obtenu d'avoir dans deux mois à satisfaire à la demande contenue audit acte sous peine que tous ses biens meubles et

Dégrévements.

héritages soient adjugés renoncés et ses héritages décrétables, dégrévables ou réalisables selon le cas.

*Ex parte "Midland Bank Ltd." Re "La Houquette Nursing Home Ltd."*

(1952) 247 Ex. 310.

*Ex parte la même société. Re "La Motte Private Hotel Ltd."* (1952) 247 Ex. 333.

*Ex parte Watson. Re "The Ritz Hotel (Jersey) Ltd."* (1953) 248 Ex. 43.

Délégués.

### DÉLÉGUÉS.

*Voir "Atténuation des Peines et Mise en Liberté Surveillée—Loi de 1937,"* 1°, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°.

Demande reconventionnelle.

### DEMANDE RECONVENTIONNELLE.

*Voir "Désastres,"* 12°, 13°.

Dépositions.

### DÉPOSITIONS.

*Voir "Appels,"* 7°, 8°.

*"Assise Criminelle,"* 4°, 5°.

*"Commission Rogatoire."*

*"Procédure,"* 2°, 18°, 19°.

*"Témoins—Témoignage,"* 7°, 8°, 9°, 10°, 11°, 13°, 14°.

Dépôt.

### DÉPÔT.

*Voir "Accords,"* 14°.

*"Désastres,"* 14°, 15°, 16°.

Député  
Bailli.

### DÉPUTÉ BAILLI.

ASSERMENTÉ. Lettres Patentes entérinées.

*Re Harrison.* (1958) 4 P.R. 57.

## DÉPUTÉ GOUVERNEUR.

Député  
Gouverneur.

BAILLI ASSERMENTÉ.

<i>Re Coutanche.</i>	(1951) 247 Ex. 10.
	(1952) 247 Ex. 485.
	(1953) 248 Ex. 141.
	(1953) 248 Ex. 259.
	(1954) 248 Ex. 404.
	(1954) 249 Ex. 45.
	(1955) 249 Ex. 359.
	(1955) 249 Ex. 470.
	(1956) 250 Ex. 148.
	(1957) 251 Ex. 28.
	(1958) 251 Ex. 386.

## DÉPUTÉS AUX ÉTATS.

Députés aux  
États.

*Voir "Élections Publiques," 1°, 3°.*

1° "ASSEMBLY OF THE STATES (JERSEY) LAW, 1948," ARTICLE 12. Député ayant résigné sa charge, la Cour déclare ladite charge vacante.

*Re Michel.* (1954) 248 Ex. 386.

*Re Ryan.* (1956) 250 Ex. 245.

2° INCOMPATIBILITÉ. Député assermenté Officier en Chef de la Police Salariée. La Cour déclare que ladite charge de Député est devenue vacante et ordonne une nouvelle élection pour remplir la charge de Député.

*Re Le Brocq. Représentation du P.-G.*

(1952) 247 Ex. 245.

Désastres.

## DÉSASTRES.

Voir “ Arrêts,” 10°.  
“ Contrats,” 3°.

1° ACTE GÉNÉRAL. Après la passation des causes dans un désastre la Cour, d'accord de tous les créanciers, ne fait pas l'acte général usuel mais autorise le Sergent de Justice, stipulant l'office de Vicomte, seulement à vendre ou apprécier, s'il y a lieu, les meubles et effets du failli qu'il a pu ou pourra séquestrer.

*Re Jeffery.* (1957) 251 Ex. 88.

2° IDEM différé, vu que la Cour ne s'est pas encore prononcée sur certaine représentation du Sergent de Justice par rapport aux biens-meubles du failli.

*Re Langlois.* (1951) 246 Ex. 483.

3° AFFAIRES DE LA FAILLIE PAS DISTINGUÉES D'AVEC CELLES DE SON FILS MINEUR. La Cour, d'accord des parties, leur ordonne d'établir la quote-part de la faillie du compte, et ce de concert avec le tuteur du mineur. Faillie condamnée au paiement de sa quote-part du compte et aux frais.

“ *The Country Gentlemen's Association Ltd.*” v. *Le Goué, veuve Jarnet.*  
(1955) 249 Ex. 490.

4° BAIL RÉSILIÉ sur Ordre de Justice vers le failli et sa femme y concluant. Condamnation pour le montant du loyer jusqu'au jour de la vente.

*Deslandes v. Brookes et uxor.*  
(1954) 249 Ex. 140.

5° IDEM sur Ordre de Justice vers le failli y Désastres.  
concluant.

*Underhill, femme Milkwood v. Smith.*  
(1955) 249 Ex. 321.

*Bailhache v. Berridge.*  
(1958) 251 Ex. 332.

6° IDEM. IDEM. Possession des prémisses  
devant être livrée à l'acteur immédiate-  
ment après la vente des meubles et effets  
du défendeur en vertu de l'Acte Général.

*Bagshot et autres v. Berridge.*  
(1958) 251 Ex. 333.

*Price, femme Collins v. le même.* Ibid.

7° IDEM sur action pour loyer faite à la  
société dont les biens sont en désastre.  
Possession immédiate accordée. Étant  
entendu que l'acteur ne pourra participer  
lors de la distribution dans le désastre  
que par rapport au loyer à lui dû le jour  
où il rentrera en possession.

*Trésorier des Etats v. "Jersey Merchants Ltd."*  
(1951) 247 Ex. 85.

*Et voir "L. J. Tanguy Ltd." v. Hine.*  
(1952) 247 Ex. 495.

*Burt v. Phillips.*  
(1952) 247 Ex. 533.

"Contrats," 3°.

8° IDEM sur action pour loyer faite au failli.  
Loyer jusqu'au jour où possession sera livrée à  
l'acteur. Possession après la vente en vertu  
de l'Acte Général.

*Young v. Berridge.* (1958) 251 Ex. 324.

Désastres. 9° “ CREDIT SALE, RENTAL AND HIRE PURCHASE AGREEMENTS.” Représentation du Sergent de Justice, stipulant l’office de Vicomte, que les faillis avaient vendu, loué ou autrement disposé de marchandises par accords dits “ Credit Sale, Rental and Hire Purchase Agreements ” et qu’une société prétend avoir acquis des faillis tous leurs titres et droits dans certains desdits accords. Ordonné que ladite société soit convenue afin que la Cour puisse statuer sur la validité de ses droits et qu’elle paie audit Officier toutes les sommes d’argent qu’elle a reçues en vertu de ses droits prétendus. Ledit Officier autorisé à recueillir pour le compte de qui de droit tous paiements dus en première instance aux faillis.

*Re Berridge et autres. Ex parte Sergent de Justice, stipulant l’office de Vicomte.*  
(1958) 251 Ex. 336.

10° DÉCLARÉ PAR LE FAILLI LUI-MÊME.

*Re Webb.* (1956) 250 Ex. 106.

11° DEMANDE CONTESTÉE PAR LES FAILLIS. À l’évocation de la cause le Sergent de Justice, stipulant l’office de Vicomte, porte à la connaissance de la Cour que les défendeurs, qui sont en défaut, l’ont informé qu’ils ne sont pas redevables à la société actrice de l’entier de la demande. La Cour remet la cause à un autre jour afin de permettre, s’il y a

lieu, l'émission de prétentions de part et d'autre et la mise en preuve de la cause. Désastres.

“ *Cardex Coats Ltd.* ” et autres v. *Turner et uxor.*  
(1955) 249 Ex. 384.

12° DEMANDE RECONVENTIONNELLE. Compte dû au failli.

*Roberts* v. “ *Jersey Merchants Ltd.* ”  
(1951) 247 Ex. 82.  
*Thebault* v. *la même.* (1951) 247 Ex. 86.  
*Mann* v. *Smith.* (1955) 249 Ex. 313.  
*Hopkinson* v. *Ashborn.*  
(1955) 249 Ex. 497.  
*Tutt* v. *Ashborn.* (1955) 249 Ex. 497.

13° IDEM. Le défendeur ayant déclaré avoir vers la société actrice une demande reconventionnelle, le montant de laquelle est contesté, la Cour reçoit les parties à régler leurs différends à l'amiable. Défendeur condamné au paiement du montant dont il se trouvera ensuite être redevable et aux frais.

“ *Peverell Products Ltd.* ” v. *Roscoe.*  
(1958) 251 Ex. 456.

14° DÉPÔTS. Désastre déclaré sur les biens d'un failli qui conduit un hôtel. Sergent de Justice autorisé à rembourser intégralement dépôts d'argents faits par personnes désireuses de retenir des chambres à l'hôtel.

Re “ *La Motte Private Hotel Ltd.* ” Ex parte *Sergent de Justice, stipulant l'office de Vicomte.*  
(1951) 246 Ex. 478.

Re *Outhwaite.* Ex parte *Sergent de Justice, stipulant l'office de Vicomte.*  
(1954) 249 Ex. 3.

Désastres. 15° IDEM. Désastre déclaré sur les biens de faillis qui conduisent un commerce de louage de voitures. Sergent de Justice autorisé à rembourser dépôt qu'une personne avait fait parvenir aux faillis en prévision du louage d'une voiture.

*Re Berridge et autres. Ex parte Sergent de Justice, stipulant l'office de Vicomte.*  
(1958) 251 Ex. 335.

16° IDEM. Désastre déclaré sur les biens de faillis qui conduisent un commerce de louage de voitures. Préférence accordée aux acteurs pour sommes payées en avance pour le loyer de voitures, et ce du consentement des créanciers des défendeurs présents en Cour.

*Tindall et autre v. Berridge et autres.*  
(1958) 251 Ex. 330.

17° EFFET DE LA DÉCLARATION D'UN DÉSASTRE. La Cour ayant donné gain de cause à une actrice dont les biens ont été déclarés en désastre condamne le défendeur à payer au Sergent de Justice, stipulant l'office de Vicomte, pour le bénéfice des créanciers dans ledit désastre, les dommages-intérêts accordés.

*Le Goué, veuve Jarnet v. Rabet.*  
(1955) 249 Ex. 485.

18° EFFETS PÉRISSABLES. Permis au Sergent de Justice, stipulant l'office de Vicomte, de faire arracher et vendre pommes de terre.

*Re Philippe.* (1951) 246 Ex. 495.

19° IDEM. Permis au Député Sergent de Désastres.  
Justice, stipulant l'office de Vicomte, de  
vendre plants de tomates.

*Re Pinel.* (1958) 251 Ex. 187.

20° IDEM. L'acte octroyé par la Cour sur la  
déclaration d'un désastre permet au  
Sergent de Justice, stipulant l'office de  
Vicomte, de faire la vente des objets  
périssables.

*Re Brookes.* (1954) 249 Ex. 78.

21° INTERVENTION par le fils de la faillie récla-  
mant cochons et autres effets reçue  
avant le jour fixé pour la passation des  
causes dans le désastre. Opposition par  
un créancier. Affaire mise en preuve et  
ordonné que les cochons réclamés ne  
soient pas inclus dans la vente des objets  
périssables que le Sergent de Justice fut  
autorisé de faire lors de la déclaration du  
désastre. Subséquemment, après audi-  
tion de témoins, Sergent de Justice,  
stipulant l'office de Vicomte, autorisé à  
remettre à l'intervenant les effets et  
argents par lui réclamés ; étant entendu  
cependant que l'autorisation ne porte  
préjudice à aucune préférence pour loyer  
accordée, ou qui pourra par la suite être  
accordée, s'il y a lieu.

*Re Le Goué, veuve Jarnet. Ex parte Jarnet.*  
(1955) 249 Ex. 459.

*Jarnet v. Sarre.* (1955) 249 Ex. 484.

- Désastres. 22° IDEM. “HIRE PURCHASE AGREEMENT.”  
Intervention par la loueuse. La Cour,  
du consentement des créanciers du failli,  
autorise le Sergent de Justice à régler  
l'affaire avec la loueuse en lui payant le  
montant à elle dû.
- Re Hine. Ex parte “The Southern Counties  
Car Finance Corporation Ltd.”*  
(1952) 247 Ex. 498.
- Re Smith. Ex parte “Lombard Banking Ltd.”*  
(1955) 249 Ex. 323.
- Re Smith. Ex parte “G. H. Gledhill & Sons  
Ltd.”*  
(1955) 249 Ex. 323.
- Re Berridge. Ex parte “Lombard Banking  
Ltd.”*  
(1958) 251 Ex. 334.
- 23° IDEM. IDEM. Intervention par la  
loueuse. Opposition. Créanciers ayant  
déclaré retirer leur opposition, Sergent  
de Justice autorisé à remettre à la loueuse  
les automobiles par elle réclamées.
- Re Phillips. Ex parte “Bowmaker Ltd.”*  
(1952) 247 Ex. 544.
- 24° IDEM. Sergent de Justice, stipulant  
l'office de Vicomte, autorisé à remettre  
effets à leur propriétaire.
- Re Mallet. Ex parte Gorin.*  
(1951) 246 Ex. 228.
- Re Smith. Ex parte “Simpsons Ltd.”*  
(1955) 249 Ex. 323.
- Re Turner et uxor. Ex parte “A. de Gruchy &  
Co. Ltd.”*  
(1955) 249 Ex. 385.
- Re Berridge et autres. Ex parte Howie et Scott.*  
(1958) 251 Ex. 335.

25° IDEM. La Cour, du consentement des Créanciers du failli, autorise le Sergent de Justice à remettre effets à leur propriétaire, sans préjudice à une préférence accordée pour loyer. Désastres.

*Re Outhwaite. Ex parte Stafford.*  
(1954) 249 Ex. 3.

*Re Mann. Ex parte "Langlois Ltd."*  
(1955) 249 Ex. 559.

*Re le même. Ex parte "The Jersey Electricity Co. Ltd."*  
(1955) 249 Ex. 559.

26° IDEM par la femme du failli réclamant effets. Opposition par créancier. Affaire mise en preuve. Subséquemment, créancier ayant abandonné son opposition, Sergent de Justice, stipulant l'office de Vicomte, autorisé à remettre à la femme du failli les effets par elle réclamés.

*Re Vivian. Ex parte Le Cocq.*  
(1950) 246 Ex. 175.  
(1951) 246 Ex. 235.

27° IDEM par la femme du failli réclamant effets. Opposition par créancier. Affaire mise en preuve.

*Re Ashborn. Ex parte Colgrove.*  
(1955) 249 Ex. 501.

*Re Roscoe. Ex parte Harding.*  
(1958) 251 Ex. 450.

*Et voir*

*Re Colville. Ex parte "Iron Stores Ltd."*  
(1951) 246 Ex. 276.

*Re Brinkley. Ex parte "Express Magneto and Electrical Co. (Jersey) Ltd."*  
(1951) 246 Ex. 276.

- Désastres. *Re Mann. Ex parte Slutsky.*  
(1955) 249 Ex. 560.
- Re Berridge et autres. Ex parte "Radio & Allied Industries Ltd."* (1958) 251 Ex. 334.
- 28° "MERCHANT SHIPPING ACT, 1894," SECTION 30. Commerce avec autoyacht interdit afin d'en permettre la vente pour le bénéfice de tous les créanciers des faillis.
- Re Berridge, Hallam et Henderson. Représentation du Sergent de Justice.*  
(1958) 251 Ex. 310.
- 29° IDEM. SECTION 29. ACTE GÉNÉRAL. La Cour octroie au Sergent de Justice, stipulant l'office de Vicomte, le droit de transférer à un acquéreur un autoyacht qui appartenait aux faillis.
- Re Berridge et autres.* (1958) 251 Ex. 339.
- 30° PRÉFÉRENCES CONVENTIONNELLES.
- Désastre Turner et uxor.*  
(1955) 249 Ex. 373, 377, 378, 381.
- Désastre Ashborn.*  
(1955) 249 Ex. 495, 497, 500.
- Désastre "Streamline Taxis Ltd."*  
(1956) 250 Ex. 166.
- Désastre Berridge et autres.*  
(1958) 251 Ex. 330.
- 31° IDEM. Lors de la passation des causes dans un désastre, la Cour, d'accord de tous les créanciers présents en Cour, fait acte de la déclaration de plusieurs desdits créanciers qu'à une réunion des créanciers du failli il fut convenu qu'en cas

qu'il fit faillite préférence serait accordée Désastres.  
à certains créanciers qui, dans le but de  
prévenir une faillite, s'engagèrent alors,  
soit à lui prêter de l'argent, soit à lui  
rendre des services, soit à lui fournir des  
alimentations, afin qu'il pût continuer  
son commerce. Liste des réclamations  
des créanciers auxquels il fut convenu  
que préférence serait accordée établie  
par la Cour.

*Désastre Smith.* (1955) 249 Ex. 324.

32° PRÉFÉRENCE POUR GAGES.

*Harris et autres v. "La Motte Private Hotel  
Ltd."* (1951) 246 Ex. 472.

*Godfray v. Phillips.* (1952) 247 Ex. 534.

*Noel v. le même.* Ibid.

*Solomon et autres v. Smith.*

(1955) 249 Ex. 310, 311, 312, 317.

*Noel, femme Pinel v. Le Goué, veuve Jarnet.*

(1955) 249 Ex. 488.

*Henstridge v. Webb.* (1956) 250 Ex. 161.

*Thorne v. "St. Helier Refrigeration and Elec-  
trical Co. Ltd."* (1956) 250 Ex. 322.

*Falle et autres v. Berridge et autres.*

(1958) 251 Ex. 319.

33° IDEM. Préférence accordée à l'homme  
d'affaires du failli pour gages par lui  
déboursés.

*Vibert v. Ashborn.* (1955) 249 Ex. 501.

34° PRÉFÉRENCE POUR LOYER.

*Pirouet v. Philippe.* (1951) 246 Ex. 536.

*"L. J. Tanguy Ltd." v. Hine.*

(1952) 247 Ex. 495.

*Boulard v. Brookes.* (1954) 249 Ex. 135.

*Le Cornu et autres v. Berridge et autres.*

(1958) 251 Ex. 321, 323, 324, 326.

Désastres. 35° PRÉFÉRENCE POUR SERVICES PROFESSIONNELS.

*Willcox v. "La Motte Private Hotel Ltd."*  
(1951) 246 Ex. 476.

*Galsworthy v. Turner et uxor.*  
(1955) 249 Ex. 373.

36° PRÉMISSSES. Acte a.b.s.c. obtenu à la Cour du Billet peut servir de prémisses à la Cour du Samedi. À la passation des causes dans un désastre déclaré sur les biens du défendeur il est condamné à peine de prison.

*"Islands Credit Corporation Ltd." v. Jeffery.*  
(1957) 251 Ex. 85.

37° PRÊT—PLACEMENT DE FONDS. Réclamation dans un désastre pour la balance de certains prêts. Opposition d'un autre créancier alléguant (a) que l'argent réclamé n'était pas un prêt mais un placement de fonds risqué dans une entreprise commune, et (b) que le remboursement de plusieurs sommes d'argent par la société défenderesse (dont les biens sont en désastre) à la société actrice à un moment où la société défenderesse était insolvable constitue une fraude en équité vis-à-vis les autres créanciers—écartée, vu que les sommes versées à la société défenderesse par la société actrice étaient véritablement des emprunts contractés par la société défenderesse et que même si le principe de fraude en équité était reconnu par la loi et coutume de ce bailliage, ce principe ne pourrait avoir son application qu'en tant qu'il s'agit

pas en conflit avec la loi et coutume en Désastres.  
matière de désastre. Appel non pour-  
suivi.

“ *H.E. Turville & Son Ltd.*” v. “ *Jersey Mer-  
chants Ltd.*” *Falla intervenant.*  
(1953) 248 Ex. 217.

38° RÂT PAROISSIAL. Acte de défaut et aux  
biens pour le montant de rât paroissial  
dont le failli se trouvera redevable  
lorsque l'Assemblée Paroissiale aura pro-  
cédé à la taxation du rât pour l'année  
courante. Préférence accordée pour le  
montant à prélever.

*Connétable de la Trinité v. Outhwaite.*  
(1954) 249 Ex. 1.

*Connétable de St. Hélier v. Smith.*  
(1955) 249 Ex. 311.

*le même v. Turner et uxor.*  
(1955) 249 Ex. 370.

39° RELEVÉ.

*Re Pasturel.* (1951) 246 Ex. 526.

*Re Ogier.* Ibid.

*Re Allain et autre.* (1951) 246 Ex. 538.

*Re “ La Houquette Nursing Home Limited.”*  
(1951) 246 Ex. 538.

*Re Smith.* (1951) 247 Ex. 135.

*Re Mallet.* (1952) 247 Ex. 343.

*Re “ Chanair Ltd.”* (1953) 248 Ex. 312.

*Re Steele.* (1954) 249 Ex. 143.

*Re Arthur.* (1955) 249 Ex. 232.

*Re Semple et autre.* (1957) 251 Ex. 79.

*Re Pinel.* (1958) 251 Ex. 230.

Désastres. 40° TAXE SUR LE REVENU. La faillie, dans une action pour sa contribution, ayant déclaré qu'elle a fait intimer un appel de sa cotisation, est condamnée au paiement du montant dont elle se trouvera redevable après vuidance dudit appel et aux frais. Préférence accordée pour le montant à prélever.

*Trésorier des Etats v. Le Goué, veuve Jarnet.*  
(1955) 249 Ex. 488.

41° IDEM. Le failli, dans une action pour sa contribution, ayant déclaré contester le montant de sa cotisation, la Cour reçoit les parties à leur offre de régler ledit montant à l'amiable. Défendeur condamné au paiement du montant dont il se trouvera ensuite redevable et aux frais. Préférence pour le montant à prélever.

*Trésorier des Etats v. Roscoe.*  
(1958) 251 Ex. 451.

“ Desertion.”

**“ DESERTION.”**

*Voir “ Matrimonial Causes (Jersey) Law, 1949,”*  
18°.

Détention  
de Jeunes  
Délinquants.

**DÉTENTION DE JEUNES  
DÉLINQUANTS.**

GARÇON qui avait été envoyé à une institution dite “ Borstal Institution ” et en avait été libéré conditionnellement plaide coupable à une nouvelle accusation. Ordonné qu'il soit détenu en prison afin d'être mis sous la garde des autorités compétentes anglaises qui sont disposées à le rappeler pour qu'il puisse suivre un cours d'instruction spéciale.

*P.-G. v. Brée.* (1954) 33 P.C. 532.

**DIRECTEURS.**

Directeurs.

D'UNE SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE, POUVOIRS.

Voir "*Sociétés à responsabilité limitée*," 5°.

**"DISCRETION."**

"Discretion."

Voir "*Appels*," 3°.

"*Matrimonial Causes (Jersey) Law, 1949*,"  
7°, 16°, 17°, 18°, 19°.

"*Probate (Jersey) Law, 1949*," 7°.

**DIVORCE.**

Divorce.

Voir "*Matrimonial Causes (Jersey) Law, 1949*."

**DOL.**

Dol.

Voir "*Désastre*," 37°.

**DOMESTIQUE.**

Domestique.

Voir "*Négligence*," 15°.

"*Propriétaires et Locataires*," 4°, 5°, 7°.

**DOMICILE.**

Domicile.

Voir "*Matrimonial Causes (Jersey) Law, 1949*,"  
20°.

"*Vingtenier*," 2°.

**DOMMAGES-INTÉRÊTS.**

Dommmages  
-Intérêts.

Voir "*Accidents Mortels, Lois (1886 à 1948)*  
*sur les*"

"*Accords*."

"*Négligence*."

"*Nuisance*."

